

HONORAIRES DE SYNDIC

SYNDIC D'IMMEUBLE

HONORAIRES HT

Gestion courante incluse dans le forfait annuel - immeuble d'habitation *

(Selon configuration, équipements collectifs, personnel,
Mode de gestion de la trésorerie du syndicat...)

De 110 à 150 € ht/lot principal de copropriété avec
un minimum de 750 € HT par an (Copropriété de
moins de 8 lots principaux)

Gestion courante incluse dans le forfait annuel - autre immeuble *

(Résidence de tourisme, Bureaux, centres commerciaux, locaux professionnels...) - (Selon
configuration, équipements collectifs, personnel, Mode de gestion de la trésorerie du
syndicat...)

De 65 à 115 € ht/lot principal de copropriété avec
un minimum de 750 € HT par an (Copropriété de
moins de 8 lots principaux) Honoraires ne prenant
pas en compte le forfait débours qui sera à réintégrer

Vacation horaire

. Heures ouvrables
. Hors heures ouvrables

70 € ht/heure
90 € ht/ heure

Prestation individuelle :

- Pré-état daté – Etat daté – Renouvellement état daté – Certificat Art 20-2
– et délivrance au notaire de tous documents.....
- Délivrance carnet d'entretien
- Transmission règlement de copropriété (par courrier).....

233.33 ht soit 280.00 € TTC

Location de salles.....

Tirage des documents

Prestations variables : Travaux exceptionnels, placement des fonds.....

Prestations à la vacation :

- Expertises sinistres DO,.....
- Expertise multirisque immeuble,.....
- Représentation auprès des tribunaux et administrations,.....
- Contrôles (URSSAF...).....

Inclus
75.00 € TTC
Coût Réel
0.15 € ht (à inclure dans le forfait)
1,75 à 10,00 % TTC suivant contrat et décision
d'assemblée générale
Vacation
Vacation
Vacation
Vacation

Gestion des sinistres : (Déclaration, suivi de dossier, traitement informatique et administratif...)

Contentieux :

- Mise en demeure.....
- Constitution et remise dossier huissier.....
- Suivi de dossier transmis à l'avocat.....

60.00 € TTC par dossier

48.00 € TTC
180.00 € TTC
90.00 € TTC

Mise à disposition d'un accès client Internet consultation compte particulier et documents comptables et administratifs de la copropriété.....

10.00 € HT / Lot principal de copropriété par an

Immatriculation de la copropriété.....

240.00 € TTC

**Les forfaits inclus au moins 4 visites par an sur toutes zones géographiques dans le secteur de
Toulouse à Salon de Provence. L'ensemble des prestations particulières sont détaillées dans le
contrat de syndic qui seul peut faire fois*

(Les montants TTC s'entendent au taux de TVA actuel de 20
%)